

AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM RESPONSIBLE - E

REPORTING

Communication
Publicitaire

28/02/2026

MONÉTAIRE COURT TERME ■

Article 8 ■ Label ISR

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **10 714,9361 (EUR)**
Date de VL et d'actif géré : **26/02/2026**
Actif géré : **21 466,85 (millions EUR)**
Code ISIN : **FR0011176635**
Code Bloomberg : **AMUTEEC FP**
Code Reuters : **LP68144070**
Code SEDOL : -
Indice de référence : **100% ESTR CAPITALISE (OIS)**
Type de VL Monétaire : **VL variable**

Objectif d'investissement

En souscrivant à ce fonds, vous investissez dans des instruments du marché monétaire et des titres de créance (obligations, bons du Trésor, etc...), dont l'échéance maximale est de 397 jours, dans le cadre d'une très faible exposition au risque de taux. L'objectif est de vous offrir une performance supérieure à l'ESTR capitalisé, indice représentatif du taux monétaire de la zone euro, après prise en compte des frais courants, tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du fonds.



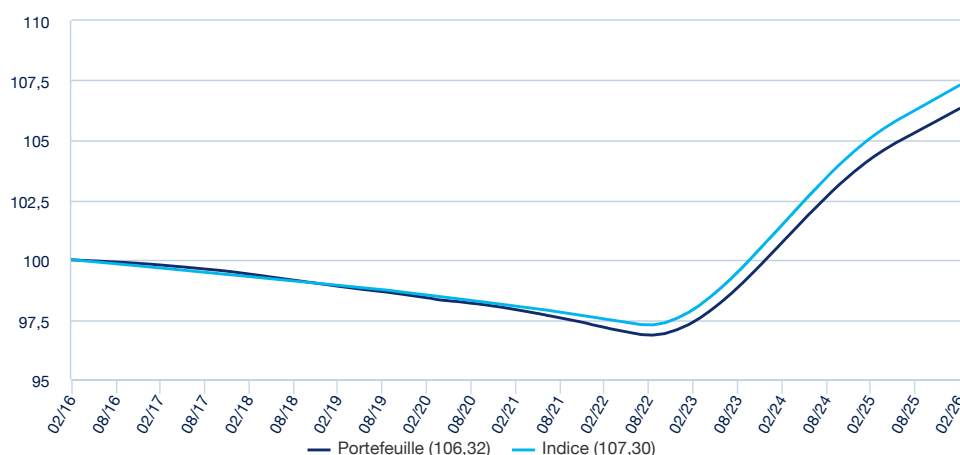
Label ISR



Fonds non garanti en capital

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Evolution de la performance (base 100) * (Source : Fund Admin)



Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis le
	30/12/2025	29/01/2026	30/11/2025	27/02/2025	28/02/2023	26/02/2021	29/02/2016	20/01/2012
Portefeuille	1,87%	1,87%	1,88%	2,02%	2,97%	1,66%	0,62%	0,49%
Indice	1,93%	1,93%	1,93%	2,09%	3,09%	1,82%	0,71%	0,52%
Ecart	-0,06%	-0,06%	-0,06%	-0,07%	-0,13%	-0,16%	-0,09%	-0,03%

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Portefeuille	2,16%	3,66%	3,06%	-0,21%	-0,73%	-0,49%	-0,48%	-0,51%	-0,34%	-0,20%
Indice	2,24%	3,77%	3,29%	-0,03%	-0,53%	-0,47%	-0,40%	-0,37%	-0,36%	-0,32%
Ecart	-0,08%	-0,11%	-0,22%	-0,18%	-0,19%	-0,02%	-0,09%	-0,14%	0,01%	0,13%

* Source : Fund Admin. Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. Les performances sont annualisées sur une base de 360 jours sur une période < 1 an et 365 jours sur une période > 1 an (exprimées à l'arrondi supérieur). La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

La décision de l'investisseur d'investir dans le fonds visé doit tenir compte de toutes les caractéristiques ou de tous les objectifs du fonds. Rien ne garantit que les considérations ESG amélioreront la stratégie d'investissement ou la performance d'un fonds.

Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

⚠ L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 1 jour à 1 mois. Le SRI représente le profil de risque tel qu'exposé dans le Document d'Information Clé (DIC). La catégorie la plus basse ne signifie pas qu'il n'y a pas de risque. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

WAM et WAL (en jours, source : Amundi)

	WAL	WAM
27/02/2026	69	13
30/01/2026	63	12
31/12/2025	61	9
28/11/2025	76	10
31/10/2025	77	6
30/09/2025	69	4
29/08/2025	69	3
31/07/2025	65	3
30/06/2025	64	1
30/05/2025	55	1
30/04/2025	56	1
31/03/2025	58	1

WAL (Weighted Average Life) : Durée de vie moyenne pondérée (DVMP) exprimée en nombre de jours

WAM (Weighted Average Maturity) : Maturité moyenne pondérée (MMP) exprimée en nombre de jours

Indicateur(s) glissant(s) (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité du portefeuille	0,03%	0,11%	0,25%	0,23%
Volatilité de l'indice	0,03%	0,11%	0,24%	0,23%
Tracking Error ex-post	0,00%	0,01%	0,01%	0,02%

* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

MONÉTAIRE COURT TERME ■

**Patrick Simeon**

Responsable de la gestion Monétaire

**Benoit Palliez**

Gérant de portefeuille

Commentaire de gestion

Politique monétaire :

La BCE a maintenu ses trois taux directeurs inchangés : 2,00 % pour le dépôt, 2,15 % pour le refinancement principal et 2,40 % pour la facilité de prêt marginal.

L'inflation a de nouveau reculé en janvier dans la zone euro, ressortant à 1,7% sur un an selon une première estimation publiée par Eurostat.

En 2026, les marchés n'anticipent en revanche plus de baisses de taux. En effet, si la maîtrise de l'inflation semble en bonne voie, la BCE reste attentive aux risques extérieurs et souhaite conserver toute sa flexibilité.

Politique de gestion :

- Liquidité :

La liquidité instantanée a été essentiellement assurée par des opérations au jour le jour.

- Risque de taux :

La maturité moyenne pondérée (MMP) du portefeuille s'établit à 13 jours en fin de période.

- Risque de crédit :

Les spreads court terme sont restés stables en fin de période; ils ressortent sur les maturités de 3 mois à 1 an à des niveaux respectifs d'€str + 14 à €str + 31 bps.

- Durée de vie moyenne et rating moyen :

La durée de vie moyenne pondérée (DVMP) de ce portefeuille appartenant à la catégorie monétaire est de 69 jours.

Le rating long terme moyen du portefeuille se maintient à un bon niveau de AA-.

Le portefeuille bénéficie de la meilleure notation accordée à un OPCVM monétaire par Fitch : AAA-mmf.

- Dimension socialement responsable :

Le portefeuille présente une note moyenne ISR de C (1.404) en fin de mois, soit un niveau supérieur à celui de son univers d'investissement retranché de 30% des émetteurs les moins bien notés C (1.125).

Composition du portefeuille (Source : Amundi)

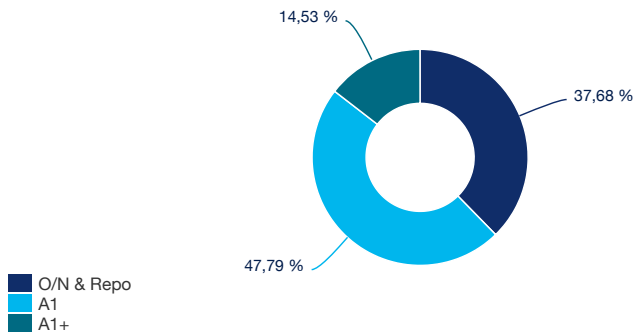
Principales lignes (Source : Amundi)

	Portefeuille	Maturité	Pays	Groupe d'instrument	Contrepartie *
CREDIT AGRICOLE SA	3,44%	16/03/2026	France	Monétaire	-
FRANCE	3,21%	02/03/2026	France	Repo	LA BANQUE POSTALE
FRANCE	1,84%	02/03/2026	France	Repo	LA BANQUE POSTALE
MIZUHO BANK LTD/LONDON	1,37%	16/04/2026	Japon	Monétaire	-
KBC BANK NV	1,37%	03/03/2026	Belgique	Monétaire	-
JYSKE BANK A/S	1,03%	13/03/2026	Danemark	Monétaire	-
SUMITOMO MITSUI BANKING CORP	0,98%	06/05/2026	Japon	Monétaire	-
KBC BANK NV	0,91%	01/06/2026	Belgique	Monétaire	-
DNB BANK ASA	0,91%	20/03/2026	Norvège	Monétaire	-
KBC BANK NV	0,73%	11/05/2026	Belgique	Monétaire	-

* Pour les prises en pension, la maturité affichée correspond au temps nécessaire pour déboucler l'opération

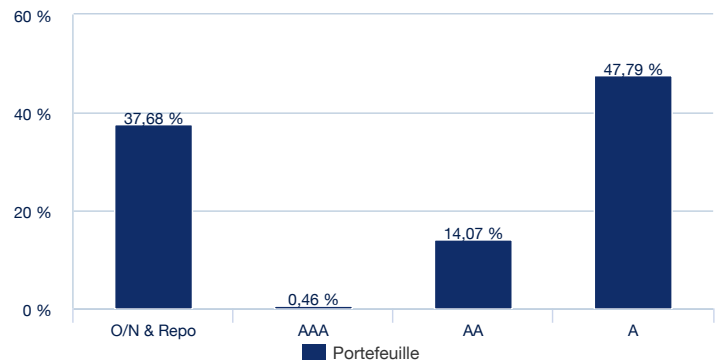
* Colonne contrepartie: information uniquement disponible pour les prises en pension

Répartition par notations court terme (Source : Amundi) *



* Rating médian calculé des trois agences de notation de crédit: Fitch, Moody's et Standard & Poor's

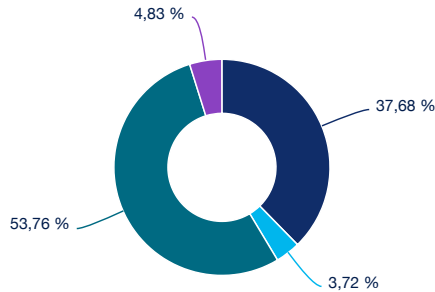
Répartition par notations long terme (Source : Amundi) *



* Rating médian calculé des trois agences de notation de crédit: Fitch, Moody's et Standard & Poor's

MONÉTAIRE COURT TERME ■

Répartition du portefeuille - Secteurs (Source : Amundi)

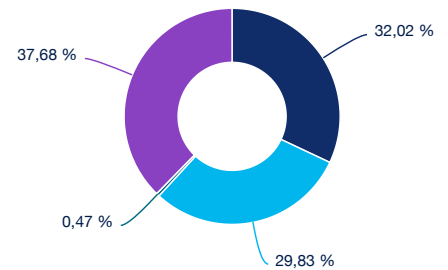


■ O/N & Repo
■ Corporate
■ Finance
■ Etats & Agences

Ratio de Liquidités * (Source : Amundi)

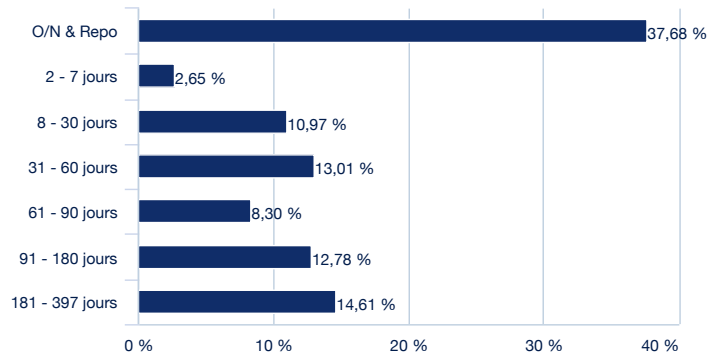
Actifs à échéance journalière	37,92%
Actifs à échéance hebdomadaire	48,06%

Répartition du portefeuille - Types d'instruments (Source : Amundi)



■ Commercial Papers
■ NEU CP
■ Dépôts à terme
■ O/N & Repo

Répartition par maturité (Source : Amundi) *



* O/N & Repo : liquidités placées au jour le jour

Indicateurs (Source : Amundi)

	Portefeuille
Sensibilité Taux *	0,03
Note moyenne	AA-
Nombre de lignes	402
Nombre d'émetteurs	73

* La sensibilité (en points) représente le changement en pourcentage du prix pour une évolution de 1% du taux de référence

MONÉTAIRE COURT TERME ■

***RÈGLEMENT (UE) 2017/1131 sur les Fonds Monétaires**

Pour les fonds monétaires à court terme à VL à faible volatilité, au moins 10 % de leurs actifs sont à échéance journalière ou sont constitués d'accords de prise en pension auxquels il peut être mis fin moyennant un préavis d'un jour ouvrable ou de liquidités dont le retrait peut être effectué moyennant un préavis d'un jour ouvrable; au moins 30 % de leurs actifs sont à échéance hebdomadaire ou sont constitués d'accords de prise en pension auxquels il peut être mis fin moyennant un préavis de cinq jours ouvrables ou de liquidités dont le retrait peut être effectué moyennant un préavis de cinq jours ouvrables. Les actifs présentant un degré élevé de liquidité, pouvant être vendus et réglés dans un délai d'un jour ouvrable et ont une échéance résiduelle de 190 jours au maximum peuvent également être inclus dans les actifs à échéance hebdomadaire dans la limite de 17,5 %;

Pour les fonds monétaires à court terme à VLV à court terme, au moins 7,5 % de leurs actifs sont à échéance journalière ou sont constitués d'accords de prise en pension auxquels il peut être mis fin moyennant un préavis d'un jour ouvrable ou de liquidités dont le retrait peut être effectué moyennant un préavis d'un jour ouvrable; au moins 15 % de leurs actifs sont à échéance hebdomadaire ou sont constitués d'accords de prise en pension auxquels il peut être mis fin moyennant un préavis de cinq jours ouvrables ou de liquidités dont le retrait peut être effectué moyennant un préavis de cinq jours ouvrables.

MONÉTAIRE COURT TERME ■

Matrice Notations long terme / Maturités (Source : Amundi)

	AAA	AA	AA-	A+	A	O/N & Repo	Total
0-4 mois	0,46%	1,86%	4,98%	20,73%	11,91%	37,68%	77,61%
4-12 mois	-	1,82%	5,41%	11,29%	3,86%	-	22,39%
Total	0,46%	3,68%	10,39%	32,02%	15,77%	37,68%	100%

Matrice Pays / Secteurs / Maturités (Source : Amundi)

	0-1 mois	1-3 mois	3-6 mois	6-12 mois	Total
Zone Euro	10,30%	13,62%	8,94%	11,80%	44,66%
Belgique	1,48%	1,55%	1,53%	0,13%	4,70%
Finance	1,48%	1,55%	1,53%	0,13%	4,70%
Finlande	0,22%	0,74%	1,33%	1,10%	3,40%
Finance	0,22%	0,74%	1,33%	1,10%	3,40%
France	6,92%	7,90%	3,85%	7,49%	26,17%
Corporate	1,01%	1,94%	-	-	2,94%
Finance	3,54%	4,20%	3,62%	7,49%	18,85%
Etats & Agences	2,38%	1,76%	0,23%	-	4,37%
Allemagne	0,87%	0,68%	0,48%	0,21%	2,23%
Corporate	0,64%	-	-	-	0,64%
Finance	0,23%	0,68%	0,48%	0,21%	1,59%
Luxembourg	0,25%	-	-	-	0,25%
Finance	0,25%	-	-	-	0,25%
Pays-Bas	0,09%	2,24%	1,75%	2,46%	6,55%
Finance	0,09%	2,24%	1,75%	2,46%	6,55%
Espagne	0,46%	0,50%	-	0,40%	1,36%
Finance	0,46%	0,50%	-	0,40%	1,36%
Reste du monde	3,31%	7,69%	3,84%	2,81%	17,66%
Canada	-	1,37%	0,13%	0,14%	1,64%
Finance	-	1,37%	0,13%	0,14%	1,64%
Danemark	1,03%	0,98%	-	-	2,01%
Finance	1,03%	0,98%	-	-	2,01%
Japon	0,87%	3,04%	-	-	3,91%
Finance	0,87%	3,04%	-	-	3,91%
Norvège	0,91%	-	0,65%	-	1,56%
Finance	0,91%	-	0,65%	-	1,56%
Suède	0,27%	2,31%	2,23%	2,01%	6,82%
Corporate	0,14%	-	-	-	0,14%
Finance	0,14%	1,85%	2,23%	2,01%	6,23%
Etats & Agences	-	0,46%	-	-	0,46%
Royaume-Uni	0,22%	-	0,71%	0,66%	1,59%
Finance	0,22%	-	0,71%	0,66%	1,59%
États-Unis	-	-	0,11%	-	0,11%
Finance	-	-	0,11%	-	0,11%
O/N & repo	37,68%	-	-	-	37,68%

MONÉTAIRE COURT TERME ■

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme juridique	Fonds Commun de Placement (FCP)
Droit applicable	de droit français
Société de gestion	Amundi Asset Management
Dépositaire	CACEIS Bank
Date de création de la classe	20/01/2012
Devise de référence de la classe	EUR
Classification AMF	Monétaire court terme
Affectation des sommes distribuables	Capitalisation
Code ISIN	FR0011176635
Code Bloomberg	AMUTEEC FP
Souscription minimum: 1ère / suivantes	1 Part(s) / 1 millième part(s)/action(s)
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Limite de réception des ordres	Ordres reçus chaque jour J avant 14:30
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,20%
Durée minimum d'investissement recommandée	1 jour à 1 mois
Historique de l'indice de référence	01/07/2021: 100.00% ESTR CAPITALISE (OIS) 31/12/1999: 100.00% EONIA CAPITALISE (O.I.S.) (BASE 360) - DISCONTINUED
Norme européenne	OPCVM
Cours connu/inconnu	Cours connu
Date de valeur rachat	J
Date de valeur souscription	J
Particularité	Non

Pour plus d'informations concernant les frais applicables se référer aux KID et prospectus du fonds

Votre fonds présente un risque de perte en capital supporté par l'investisseur. Sa valeur liquidative peut fluctuer et le capital investi n'est pas garanti. Le fonds ne peut en aucun cas s'appuyer sur un soutien extérieur pour garantir ou stabiliser sa valeur liquidative. Investir dans un fonds monétaire est différent d'un investissement dans des dépôts bancaires.

MONÉTAIRE COURT TERME ■

Avertissement

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, FCPE, SICAV, compartiment de SICAV, SPPICAV présentés dans ce document (« les OPC ») et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC présentées dans ce document ainsi que les simulations réalisées sur la base de ces dernières, ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne préjugent pas des performances futures de ces derniers. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Les prospectus complets des OPC de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion. Concernant les mandats de gestion, ce document fait partie du relevé des activités de gestion de votre portefeuille et doit être lu conjointement avec tout autre relevé périodique ou avis de confirmation relatif aux opérations de votre portefeuille, fourni par votre teneur de compte. La source des données du présent document est la société de gestion sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux "US Persons". Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs "Professionnels" au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 "MIF" ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les "investisseurs qualifiés" au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non "Professionnels" au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'"investisseurs qualifiés" au sens de la législation et de la réglementation applicable.

Label ISR



Le label ISR est un outil pour choisir des placements responsables et durables. Créé et soutenu par le ministère des Finances, le label a pour objectif de rendre plus visibles les produits d'investissement socialement responsables (ISR) pour les épargnants en France et en Europe. Le label ISR est attribué par un organisme de certification qui audite le compartiment lequel doit respecter une série de critères définis par le cahier des charges du label (<https://www.lelabelisr.fr/>).

Classification SFDR*



Ce compartiment reprend dans son process d'investissement des caractéristiques environnementales ou sociales ou une combinaison des deux, mais il n'a pas pour objectif l'investissement durable. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à l'[Annexe précontractuelle](#) disponible sur le site internet [Amundi France Particuliers](#), la [Politique](#) d'Investissement Responsable d'Amundi et la [Déclaration](#) du Règlement SFDR d'Amundi. **La décision d'investir dans le compartiment visé doit prendre en compte l'ensemble des caractéristiques et objectifs du compartiment.**

* Le règlement (UE) 2019/2088 du parlement européen et du conseil du 27 novembre 2019 « SFDR » est relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

MONÉTAIRE COURT TERME ■

Lexique ESG

Investissement Socialement Responsable (ISR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- « E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).
- « S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).
- « G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

Echelle de notation ESG

Echelle de notation de A (meilleure note) à G (moins bonne note)



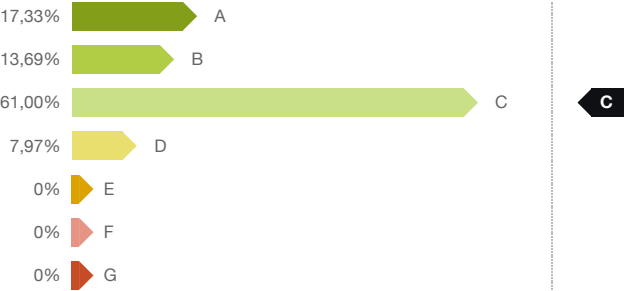
NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance

Univers d'investissement ESG

25% ICE BOFA 1-3 YEAR EURO NON-FINANCIAL INDEX + 75% ICE BOFA 1-3 YEAR EURO FINANCIAL INDEX

Répartition du portefeuille par notation ESG¹



Scores et Notes ESG

	Portefeuille	Indice
E Score	1,60	0,97
S Score	0,89	0,40
G Score	0,98	0,28
Score ESG moyen	1,40	0,68
Note ESG moyenne	C	C

Note moyenne de l'univers retranché de 30% des émetteurs les moins bien notés 1,12

Couverture de l'analyse ESG¹ (Source : Amundi)

% du portefeuille noté ESG² 100%

Label ISR



Niveau de durabilité (source : Morningstar)



Le niveau de durabilité est une notation produite par la société Morningstar qui vise à mesurer le niveau de responsabilité d'un fonds de façon indépendante sur la base des valeurs en portefeuille. La notation s'établit de très faible (un globe) à très élevé (5 globes). L'obtention de cette notation par le compartiment ne signifie pas que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité.

Source Morningstar ©
Sustainability Score – sur la base des analyses de risques ESG fournies par Sustainalytics sur les entreprises, utilisées dans le calcul du score de durabilité de Morningstar.
© 2025 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter leur site www.morningstar.com.

¹ Titres en circulation en fonction des critères ESG, hors liquidités.

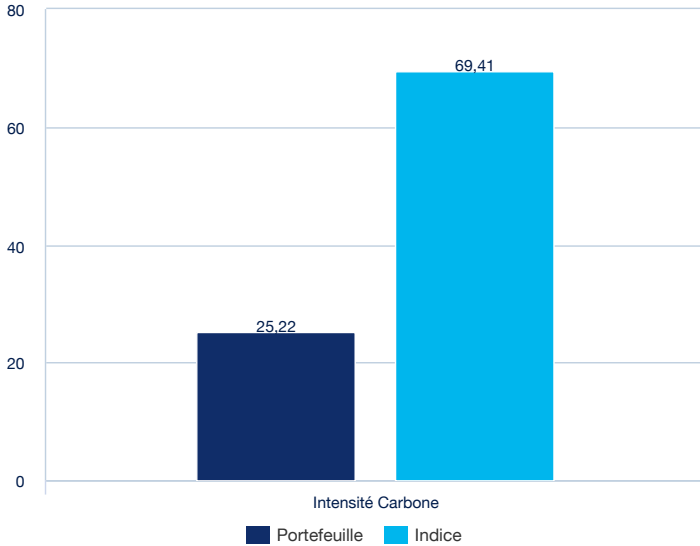
La décision de l'investisseur d'investir dans le fonds promu doit tenir compte de toutes les caractéristiques ou objectifs du fonds.

MONÉTAIRE COURT TERME ■

Zoom sur des indicateurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille et celle des dimensions E, S et G, le gérant utilise des indicateurs d'impact afin d'évaluer la qualité ESG du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance, et du respect des droits humains. A cette fin, quatre critères de performance ont été retenus et le fonds a pour objectif d'avoir un portefeuille affichant une meilleure performance que l'univers d'investissement de référence pour au moins deux de ces critères.

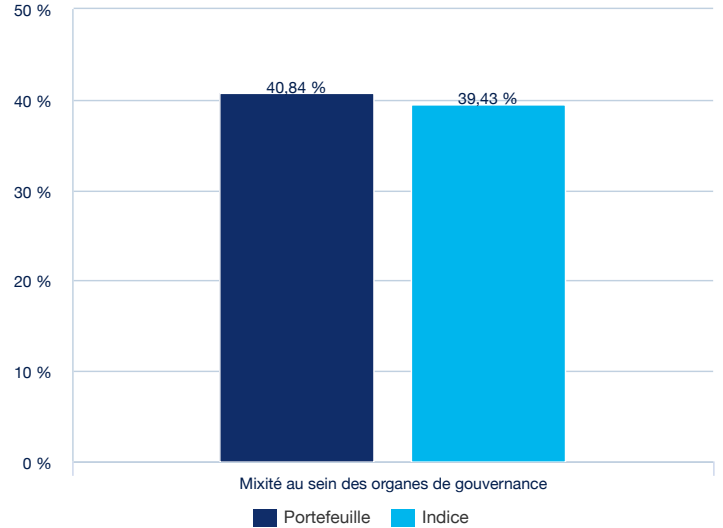
ENVIRONNEMENT : Intensité carbone



Intensité de gaz à effet de serre (GES) des sociétés bénéficiaires des investissements – tCO2eq/€m de revenus
Source : Trucost

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) 91,30% 97,11%

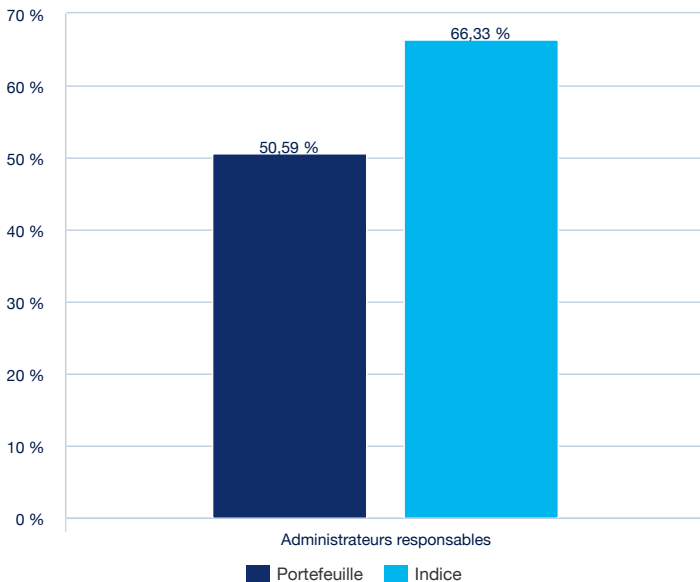
SOCIAL : Mixité au sein des organes de gouvernance



Part de femmes dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres
Source : Refinitiv, ISS, MSCI

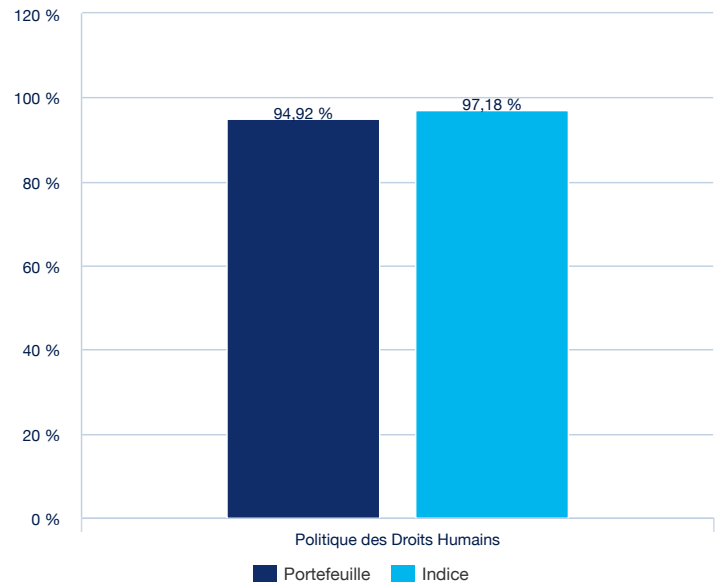
Taux de couverture (Portefeuille/Indice) 91,30% 98,13%

GOUVERNANCE : Indépendance du Conseil d'Administration



Taux de couverture (Portefeuille/Indice) 90,99% 86,92%

RESPECT DES DROITS HUMAINS : travail décent et liberté d'association



Taux de couverture (Portefeuille/Indice) 91,11% 87,05%

MONÉTAIRE COURT TERME ■

Sources et définitions

Intensité carbone : Le PAI 3 mesure les Emissions carbone exprimées en M€ de chiffres d'affaires. L'intensité des Gaz à Effet de Serre du portefeuille est déterminée par le calcul de la moyenne pondérée du portefeuille de l'intensité totale des émissions de gaz à effet de serre par million d'euros de chiffre d'affaires des entreprises du portefeuille (t/EUR millions d'euros de chiffre d'affaires).

Amundi s'appuie sur le fournisseur de données S&P-Trucost dont la méthodologie est basée sur le Greenhouse Gas Protocol :

Le Scope 1 : Emissions directes induites par les ressources possédées ou contrôlées par l'entreprise.

Le Scope 2 : Emissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.

Le Scope 3 : L'ensemble de toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, nous avons choisi d'utiliser les émissions provenant des activités en amont du scope 3.

Mixité au sein des organes de gouvernance : Le % de diversité de genre du conseil d'administration du portefeuille est déterminé en calculant la moyenne pondérée du portefeuille du pourcentage de membres du conseil d'administration qui sont des femmes dans les entreprises détenues, exprimée en pourcentage de tous les membres du conseil d'administration. L'indicateur PAI utilise l'approche "Investissements pertinents", ce qui signifie que le dénominateur est déterminé en considérant uniquement les investissements concernés par l'indicateur. Lorsque la couverture de la diversité des genres dans les conseils d'administration est inférieure à 100 %, les pondérations du portefeuille sont ajustées pour tenir compte de la couverture incomplète des données. Source de données : Refinitiv, ISS, MSCI et CRISIL.

Indépendance du Conseil d'Administration : Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les Conseils d'Administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Respect des Droits Humains : Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales.